

# L'asphyxie

*Victoire du gouvernement français ! La loi est votée. La durée légale du travail sera donc réduite à 35 heures par semaine d'ici l'an 2000 dans les entreprises de plus de vingt salariés, d'ici 2002 dans les autres.*

*Mais le débat n'est pas clos pour autant. Tout au contraire. D'un côté, le patronat farouchement opposé à cette mesure s'évertue à affirmer qu'elle entraînera une destruction nette d'emplois. De l'autre, on affirme haut et fort qu'elle suscitera 400 000, 500 000, voire 700 000 emplois...*

*Et la discussion en reste là, sur une opposition de principe, sans vraiment entrer dans le débat sur le défi que constitue la négociation qu'il faudra conduire. Sans se préoccuper vraiment des conditions dans lesquelles sera mise en œuvre cette mesure qui pourtant seront déterminantes sur ses effets.*

*Bref, une fois de plus, un débat langue de bois, imprégné de symbolique, sur un enjeu qui, côté emploi, me paraît — avouons-le — secondaire. Car, enfin, 500 000 emplois en plus ou en moins, sans prétendre que cela soit vraiment négligeable, c'est tout de même bien peu de chose au regard des besoins.*

*Reconnaissons, en effet, que le défi est d'une autre ampleur. Il ne s'agit pas de créer 500 000 mais 5 millions d'emplois, sinon davantage, dussent-ils être à temps partiel et différents de*

*l'emploi salarié qui fut la norme jusqu'à un passé encore récent.*

*L'ambition serait-elle si folle que personne n'y croirait ? Je n'en suis pas convaincu. Je rencontre tous les jours des entrepreneurs (professions libérales, artisans, commerçants, petits et grands patrons... ) qui travaillent au maximum de leur capacité et voudraient bien embaucher si la création d'un emploi n'était pas pour eux synonyme de tant d'angoisses, source de tant de difficultés : les unes très réelles, les autres peut-être fruit d'une imagination ravageuse.*

*Comme moi, tous les lecteurs de Futuribles ont maintes fois rencontré le maçon ou le plombier qui, l'âge venant, s'interroge du reste sur sa succession et, en attendant, se plaint d'être débordé. Mais, accablé de charges et de bureaucratie, hanté par les ennuis qui le guettent, il se refuse à embaucher le second dont il aurait besoin.*

*Des millions de petits entrepreneurs ainsi ne sauteront point le pas, préférant travailler tout seul, éviter de passer le cap des dix salariés ou des vingt, de se lancer dans l'aventure dont les obstacles et les conséquences apparaissent, d'année en année, plus redoutables.*

*Sans parler, a fortiori, de ceux qui ont des idées, des projets dormants, des entrepreneurs potentiels qui ne réaliseront jamais rien, car le par-*

*cours du combattant est trop éprouvant et presque perdu d'avance. Comment obtenir un crédit ? Comment compléter tous ces formulaires, remplir toutes les conditions ?*

*Moi-même, fondateur-gérant d'une petite société de presse (cinq salariés), je passe chaque année un peu plus de temps à faire de l'administration et de la gestion au détriment de la production : un jour aux prud'hommes, l'autre au centre des impôts, le troisième à la banque... Je rencontre plus de contrôleurs que d'auteurs, et passe plus de temps à consulter mes conseillers que mes clients...*

*En effet, nous sommes dans un pays où le nombre d'entrepreneurs et celui des contrôleurs publics doivent être à parité, l'entrepreneur en question n'ayant guère d'autre issue que de recruter un conseiller (fiscal, social, juridique...) pour répondre aux assauts de l'administration. Et voilà donc trois emplois créés, les seconds paralysant le premier.*

*Ne croyez vous pas, sincèrement, que le véritable défi est de réveiller les initiatives, le goût d'entreprendre, de lever les obstacles et contraintes qui paralysent les acteurs, épuisent leur bonne volonté et l'énergie de ceux qui ne demandent qu'à travailler ? À travailler honnêtement, de surcroît, en assumant de bon cœur les charges normalement dues à un État garant d'une économie sociale de marché dont ils sont, pour la plupart, convaincus du bien-fondé.*

*Mais trop, c'est trop ! En termes de charges et, plus encore, de bureaucratie. Et nombre de gens —*

*peintres, consultants, médecins... — n'ont plus qu'une idée : travailler au noir ou partir à l'étranger.*

*Ainsi la société française se trouve asphyxiée, l'initiative paralysée et les gens recroquevillés, les uns sur leurs statuts, les autres dans leur niche d'activité. Plus personne ne sort, plus personne ne bouge ; tout le monde est saisi d'une torpeur qu'alimente, au fil du temps, un étrange climat d'inquisition dont les entrepreneurs, en exercice ou potentiel, sont les premières victimes.*

*Ne nous méprenons pas. Que le gouvernement se réclame de gauche ou de droite, cela pour l'instant n'a pas changé grand chose. La simplification administrative est un leitmotiv commun, dans les discours non dans les faits. Et, si la mise en œuvre de l'euro soulève des difficultés immenses que semblent souverainement ignorer nos élites, ce n'est point l'Europe ni le monde, ni l'an 2000 ni Internet, qui suscitent cette torpeur ou permettront d'y remédier.*

*Le défi est plus culturel, psychologique, et basement pratique. Il existe des mesures simples, trop simples sans doute pour des esprits sophistiqués qui n'ont jamais des réalités qu'une perception très vague. Il exige aussi — c'est une tout autre affaire — de restaurer une certaine confiance dans l'avenir, ce zeste d'espoir qui malgré tout est utile pour entreprendre.*

*Cette terrible sclérose n'est qu'un des futuribles. Tout reste donc à faire pour construire un avenir différent.*

Hugues de Jouvenel